

« Challenge Grand Nîmes »

REGLEMENT 2017

Art. 1 Gestion

Le Challenge Grand Nîmes est organisé par la société Milhaud Karting SARL.

Art. 2 Condition d'admission

Le challenge Grand Nîmes est ouvert à toute personne âgée de **16 ans minimum**.

Un concurrent mineur devra présenter une autorisation parentale.

Art. 3 Calendrier

Le CGN aura lieu (généralement) le dimanche matin, à raison d'une épreuve par mois, d'avril à novembre (hors juillet et août). Ainsi, **6 courses** seront au programme.

- | | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| ① 23 avril Alès | ② 21 mai Milhaud | ③ 23 juin à Milhaud (vendredi soir) |
| ④ 17 septembre Beaucaire | ⑤ 15 octobre Milhaud | ⑥ 26 novembre Beaucaire |

Art. 4 Inscription

Les inscriptions se font au circuit de Milhaud de préférence, sinon en se procurant le bulletin à remplir, via le site internet www.kartanim.fr, ou encore auprès des pistes participantes.

Le montant de l'inscription à une épreuve est de **48€** (chèques à l'ordre de Milhaud Karting).

Il est conseillé de régler toutes ses courses à l'avance, pour réserver sa place. Il vous sera alors offert un cadeau. Une inscription de course sera remboursée en cas d'absence annoncée au **minimum 48h** avant l'heure du briefing.

A l'inverse, une inscription **sur place** le jour d'une épreuve, devra être enregistrée au **minimum 30min avant le briefing** et coûtera **55€**.

Tout participant devra sur place, confirmer sa présence (30min avant le briefing).

Les places ne seront réservées et garanties qu'à ceux qui auront prépayé en début de saison.

Art. 5 Déroulement d'une épreuve

Si besoin, le site sera privatisé pour ce challenge.

Sauf contre-indication, la compétition débutera à **9h**, par le briefing (obligatoire) lors duquel seront notamment signifiées les particularités de fonctionnement du circuit.

Les karts seront attribués au hasard selon une méthode choisie par le circuit organisateur ; Pour les essais (libres et qualificatifs), puis pour la manche, puis pour la finale.

*Les concurrents seront répartis dans les **groupes pour essais**, selon le classement général (tirage au sort à la première date). 1^{er} → groupe A, 2^{ème} → groupe B, 3^{ème} → groupe C (si 3 groupes), etc... En cas de disparités, le groupe A sera privilégié, puis le B.

*La **grille de la manche A** sera établie par ordre de rapidité au chrono en sélectionnant 1 pilote par grille et en passant à la grille suivante, dans l'ordre ABC... ;

1^{er} du groupe 1 (des chrono.) → grille A, 1^{er} du groupe 2 → grille B, 1^{er} du groupe 3 → grille C, 2^{ème} du groupe 1 → grille A, etc...

*La **grille de la finale A** sera établie en retenant les X meilleurs (selon capacité de la piste) de la manche A et les X meilleurs de la manche B, et les X meilleurs de la manche C.

Les pilotes seront également répartis dans les finales, en privilégiant la A en cas de disparité, puis la B. Il sera organisé une finale A, puis une finale B si au moins « un plateau et demi » d'inscrits (un plateau correspondant à la capacité de la piste), puis une finale C si au moins « deux plateau et demi » d'inscrits.

Ainsi chaque pilote disputera :

_une séance d' essais libre de	8 minutes,
_une séance chronométrée qualificative de	7 minutes
_une manche qualificative de	9 minutes + tour de mise en grille
_une finale (selon capacité de la piste et nombre d'inscrits) de	11 minutes + tour de mise en grille.

Art. 6 Comptabilité de points

Les points au classement général seront attribués comme suit :

30, 26, 23, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 1...

Des points de bonus seront attribués :

_1 point pour l'auteur de la pôle position des chrono.

_1 point pour l'auteur du meilleur tour enregistré dans chacune des finales.

Des prix pourront récompenser les **3 premiers**.

Art. 7 Modifications

Des modifications dans les schémas de courses pourront être apportées, soit pour des raisons majeures d'organisation, soit pour offrir aux concurrents des originalités pouvant ajouter à l'intérêt des courses.

Art. 8 Tenue vestimentaire

Les participants devront se présenter en tenue confortable, sans vêtements flottants, et avec des chaussures de sport.

Les **casques** devront être obligatoirement à protection **intégrale**. Il en sera proposé sur place, ainsi que des combinaisons anti-pluie (selon les circuits).

Art. 9 Règles à respecter

Attacher et enfermer les cheveux longs dans le casque

Attacher le casque et fermer la visière à 90% minimum

Rouler sans franchir les lignes de rive (blanches)

Ne pas porter de coups volontaires

Ne pas descendre du kart en piste

Respecter les couloirs d'entrée et de sortie des stands

Adopter une **très petite vitesse dans les stands**, dès l'entrée

Respecter les consignes du directeur de course et du personnel de piste

Respecter les messages correspondant aux drapeaux de course.

Toute manquement à l'une de ces règles entrainera une pénalité/sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve, sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

Art. 10 Décisions

Le personnel présent sur le circuit est reconnu apte à juger une action en piste. Il en fera rapport à la direction de course qui prendra la décision adéquate.

Il ne pourra être contesté une décision prise par la direction de course.

En cas de non-respect de l'une des règles établies, une ou plusieurs sanctions pourront être appliquées. Exemple :

_perte de position(s) sur la grille de départ suivant

_passage imposé par la voie des stands (drive through)

_passage imposé par la voie des stands, avec arrêt temporaire (stop and go)

_annulation de tour(s)

_déclassement de la course

_déclassement de l'épreuve

_exclusion du challenge

Il est évident qu'aucun remboursement ne sera accordé suite à une sanction engendrée par une faute du pilote.

Art. 11 Problème mécanique

Les karts étant régulièrement redistribués par tirage au sort, aucune demande de changement de kart ne sera entendue (sauf problème important reconnu).

En cas de problème mécanique pendant une épreuve, le pilote pourra opérer un changement de kart dans la zone de stands, et surtout, après avoir reçu l'autorisation de le faire par la direction de course.

S'il est considéré que le dysfonctionnement provient d'une maltraitance de la machine, il ne sera pas fourni un autre kart.

Art. 12 Classement challenge

Tout au long, et à l'issue de la saison, il sera établi un classement général.

Le classement final retiendra les **5 meilleurs résultats** de course de chacun (les bonus resteront acquis). Le 6^{ème} meilleur résultat servira à départager les éventuels ex-aequo. Puis seront utilisés le nombre de 1ères places, puis de 2^{èmes}, etc...

Une **remise de prix** récompensant les participants selon l'ordre du classement général, sera organisée en fin de saison. La dotation représentera une valeur totale de **plus de 500€**.

Art. 13 Esprit

Bien que se déroulant sous la forme d'une compétition, il est considéré primordial de conserver un esprit amical à ce challenge.

Chaque personne qui s'inscrit à une épreuve, s'engage à rester fair-play en toute circonstance, sur et en dehors de la piste.

Rappel de l'attribution de points :

1^{er} : 30

2^{ème} : 26

3^{ème} : 23

4^{ème} : 21

5^{ème} : 20

6^{ème} : 19

Etc...

Chaque concurrent ayant disputé une épreuve jusqu'à sa manche marquera au minimum 1 point.

1 point bonus sera attribué à l'auteur du **meilleur tour** des **essais qualificatifs**,

1 point bonus sera attribué à chaque auteur du **meilleur tour** en course des **finale**s,

« Challenge Grand Nîmes 2017 »

Fiche D'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse mél :@..... • Tél cellulaire : - - -

Je souhaite participer au Challenge Grand Nîmes 2017, et notamment m'inscrire aux épreuves suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | ① | 23 avril | Alès |
| <input type="checkbox"/> | ② | 21 mai | Milhaud |
| <input type="checkbox"/> | ③ | 23 juin | Milhaud |
| <input type="checkbox"/> | ④ | 17 septembre | Beaucaire |
| <input type="checkbox"/> | ⑤ | 15 octobre | Milhaud |
| <input type="checkbox"/> | ⑥ | 26 novembre | Beaucaire |

Je règle donc x 48€

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du Challenge Grand Nîmes et m'engage à le respecter.

Agé de moins de 18 ans, je joins une autorisation parentale

Date :

Signature :

Milhaud karting vous informe que les informations personnelles fournies sur ce document sont destinées au fichier clients de la société. Elles pourront à ce titre, être utilisées pour communiquer au client, des informations, changements de tarif, promotions, etc... Milhaud karting s'engage à ne pas vendre ni divulguer ces informations à l'extérieur de la société. Conformément à la loi, le client dispose du droit de rectification ou ratification des données le concernant. Ce droit devra être exercé par courrier postal adressé au siège de Milhaud karting, ou par mail à l'adresse : bruno@kartanim.fr